

Réunion du Conseil de l'ED 3LA

18 mars 2025 à partir de 14 h

86 rue Pasteur

Salle GAÏ. 003

Présent-es : Luc ANGELINI (Villa Gillet de Lyon) ; Olivier BARA (Lyon 2, IHRIM) ; Jean-Luc BAYARD (directeur de la recherche, ENSASE) ; Isabel COLON DE CARVAJAL (Lyon2, ICAR) ; Gilles DEL VECCHIO (directeur adjoint ED 3LA, UJM, ECLLA) ; Éric BORDAS (directeur adjoint ED 3LA, ÉNS, IRHIM) ; Adrien BRESSON (doctorant, UJM, HISoMA) ; Pascale BRILLET-DUBOIS (Lyon 2, HISoMA) ; Lawrence GASQUET (directrice adjointe ED 3LA, Lyon 3, IETT) ; Sibylle GOEPPER (Formations ED 3LA, Lyon 3, IETT) ; Antoine Guillaume (Lyon 2, DDL) ; Denis JAMET (Lyon 3, CEL) ; Marie-Apolline JOULIE (Doctorante, ENS, CERCC) ; Caroline JULLIOT (Lyon 3, MARGE) ; Céline LATHUILIERE (secrétariat, ED 3LA, Lyon 3) ; Raphaël LUIS (ÉNS, CERCC) ; Claudia PALAZZOLO (Lyon2, Passages XX-XXI) ; Julia MALLET (Doctorante, Lyon 2, Passages XX-XXI) ; Philippe MEUNIER (directeur ED 3LA) ; Eva MODOLO (secrétariat ED 3LA, Lyon 2) ; Soline PESTRE (Doctorante, Lyon 2, Passages XX-XXI) ; Julie SERMON (Lyon2, Passages XX-XXI) Jean-Christophe STUCCILLI (Musée des Beaux-Arts de Lyon) ; Pascale TOLLANCE (Lyon 2, LCE).

Excusé.es : Aurélie BARRE (Lyon 3, CIHAM) ; Marc DESMET (UJM, IHRIM) ; Pascaline DURY (Lyon 2, CeRLA) ; Lena OSTY (doctorante, Lyon 3, IETT).

1. Informations diverses

1.1. Le Conseil de l'ED 3LA a le plaisir d'accueillir Caroline Julliot, professeure des universités à Lyon 3, spécialiste en littérature et civilisation françaises du XIXe, codirectrice et représentante de l'UR MARGE.

1.2. Réunion du 8 janvier 2025 à La DRED de Lyon 2

Suite à l'arbitrage sauvage de début décembre, annoncé par un courrier du 9 décembre 2024, où il a été décidé que le coût horaire des formations passerait de 45 € à 169 €, compromettant dangereusement l'offre et le budget de l'ED à partir de la rentrée prochaine (2024-2025 reste finalement une année dérogatoire), Lawrence Gasquet (directrice adjointe ED 3LA, Lyon 3, IETT), Sibylle Goepper (Formations ED 3LA, Lyon 3, IETT) et Philippe Meunier ont été enfin reçus par Martine Verdenelli, directrice de la DRED de Lyon 2 et Lydia Coudroy de Lille, VP Recherche de Lyon2, et sont mis devant le fait établi. La réunion rapide, tendue, sans



ÉCOLE
DOCTORALE

484

3LA
LETTRES
LANGUES
LINGUISTIQUE
ARTS
UNIVERSITÉ DE LYON

empathie aucune, s'est révélée vaine. Lydia Coudroy de Lille commence par s'assurer que Philippe Meunier a trouvé un.e successeur.e à la direction de l'École doctorale et réprimande ce dernier sur la façon dont il a réagi en s'adressant par écrit à Martine Verdenelli et à Vincent Benoist, responsable du service Pilotage des Outils et de la Masse Salariale à la DRH de Lyon 2. Philippe Meunier rétorque qu'il assume le ton de ses messages justifié par la désinvolture avec laquelle est traitée l'ED 3LA. Aucune réelle explication n'est donnée – c'est Pascale Brillet-Dubois en tant que directrice adjointe de l'UFR LESLA qui rappelle que le taux horaire statutaire aurait dû être appliqué dès l'an dernier –, et Lydia Coudroy de Lille minore la gravité de la situation en se convainquant que les formations spécifiques de l'ED 3LA seront aisément remplacées par celles du catalogue de l'UdL, et assure ses deux interlocutrices et son interlocuteur que Lyon 2 continuera à être l'établissement porteur de l'ED 3LA.

Philippe Meunier remercie Lawrence Gasquet et Sibylle Goepper d'avoir accepté de l'accompagner.

1.3. Doctoriales des 4 et 5 juin 2025 au MBA de Lyon

Les Doctoriales 2025 ont pour titre : *Tressage(s) et empreinte(s) : chemins de recherche*, et proposent cette année une médiation culturelle autour des œuvres de l'artiste François Rouan. A l'heure où est rédigé ce compte rendu trois appels à communication, accompagnés du cadre scientifique (joint ci-dessous) ont été diffusés sur la liste de l'ED, avec pour date limite de proposition de communication le 4 avril prochain. Pour l'instant deux seules propositions ont été reçues par la commission organisatrice.

Les doctoriales de l'école doctorale 3LA, qui auront à nouveau lieu cette année au musée des Beaux-Arts de Lyon les 4 et 5 juin prochains, sont l'occasion de mener une réflexion épistémologique sur ses propres objets de recherche et de confronter sa démarche avec celle d'autres doctorant-e-s. Les dates de notre événement scientifique coïncideront avec la période durant laquelle le musée accueillera une exposition temporaire dédiée à l'artiste français François Rouan, qui est à la fois peintre, photographe et dessinateur. Ce dernier place au centre de son œuvre les notions de tressage et d'empreinte, sur lesquelles nous avons décidé de nous concentrer pour cette troisième édition des doctoriales, car elles nous ont semblé fertiles aux questionnements liés au travail de thèse. Qu'ils soient pris de manière littérale ou métaphorique, les concepts de tressage et d'empreinte permettent d'illustrer le(s) chemin(s) que nous empruntons à la fois dans notre recherche et dans notre position de chercheur-se. C'est pourquoi nous vous invitons à nous faire part de vos propositions de communications s'inscrivant dans ce thème général et dans un ou plusieurs des axes définis ci-après, tant pour présenter vos recherches de manière traditionnelle, que pour le faire in situ devant les œuvres exposées au musée.

Axe 1 : Permanence(s) et mutation(s)

L'un des objectifs de tout.e chercheur.se est de se distinguer, par son travail de recherche. Il s'agit de se démarquer pour se faire remarquer, pour se faire connaître et reconnaître par ses pairs. Pour chaque chercheur.se, il convient d'atteindre cette reconnaissance académique. Alors, la consécration se fait au travers de publications et d'interventions lors de diverses manifestations scientifiques. Par ces intermédiaires, le.a chercheur.se affirme son autorité et laisse une trace de son passage dans un



domaine universitaire.

Cette trace s'inscrit dans un héritage commun, où elle est a priori stabilisée. Cependant, partagé par les chercheur.ses du passé, du présent et de l'avenir, cet héritage est continuellement enrichi par l'influence de nouveaux et nouvelles chercheur.ses qui viennent ajouter les fruits de leur recherche dans ce continuum. En effet, une problématique à laquelle se retrouve confronté-e chaque chercheur.se est la fixation de savoirs pourtant en évolution permanente, et des rapports entretenus avec ces derniers, car la recherche s'intéresse tout autant aux savoirs qu'aux relations que les Hommes entretiennent avec eux, en constante transformation également. Sans être condamnée à l'obsolescence, toute recherche ne peut prétendre qu'à capter, à étudier et à analyser des savoirs à un moment donné de leurs mutations.

Il convient donc aux chercheur.ses de se demander comment situer leurs recherches dans ces dynamiques et ces rapports aux connaissances, plutôt que de chercher à produire un savoir aux prétentions définitives, universelles. Il est alors question de s'interroger sur les modalités, les formes et les méthodes pour renouveler la re-recherche (dont le préfixe « re- » induit a priori un principe de répétition), afin d'étudier et de comprendre les mutations du monde et les rapports des Hommes aux savoirs, tant ceux qui sont considérés comme permanents que ceux qui se transforment. Ainsi, si l'empreinte individuelle de chaque chercheur.se est entérinée dans un patrimoine intellectuel commun, ce dernier semble perpétuellement en mouvement.

La singularité des activités de recherche, le rôle mémoriel de l'empreinte dans le domaine universitaire, la mise en mouvement contenue dans le travail de recherche ou encore l'inachèvement intrinsèque à la recherche, sont autant de questions qui pourront être abordées par les participant.es lors de ces doctoriales.

Axe 2 : Rencontre et intermédialité

Lors de son cheminement académique et scientifique, le-a chercheur.se est autant marqué-e par les autres que susceptible de laisser sa propre empreinte. La place de plus en plus importante de l'interdisciplinarité dans les études universitaires et dans les méthodes de recherche pousse les chercheur.se-s, dès le début de leur parcours, à se confronter à d'autres sujets, à d'autres objets, à d'autres disciplines.

Lorsque cette dimension touche les études en arts et en littérature, l'interdisciplinarité devient souvent intermédialité, poussant le-a chercheur.euse à explorer d'autres formes, d'autres média que celui de son objet d'étude - et donc également d'autres pratiques de l'analyse, de la recherche. Du reste, la plupart des chercheur.se-s sont amené-es à faire l'expérience de plusieurs média de communication différents pour présenter leurs travaux : manuscrits, communications écrites et orales côtoient dorénavant des prises de parole et des présentations d'avancées scientifiques dans d'autres secteurs, depuis la presse plus ou moins traditionnelle jusqu'aux nouveaux médias et réseaux sociaux. Dès lors, tandis qu'elle rencontre de nouveaux publics, la recherche elle-même devient, en un sens, intermédiaire.

Par ailleurs, la nécessaire confrontation avec des secteurs non académiques permet la rencontre avec d'autres regards, et d'autres points de vue. Terrains de recherche, médiations culturelles, interventions dans un cadre scolaire sont autant d'occasions pour le-a chercheur.se de présenter son travail à l'autre tout en accueillant son retour, dans une perspective d'échanges réciproques.

Cet axe invite donc les doctorant.e-s à s'interroger sur les traces du cheminement et de l'élaboration



ÉCOLE
DOCTORALE

484

3LA
LETTRES
LANGUES
LINGUISTIQUE
ARTS
UNIVERSITÉ DE LYON

progressives qui persistent dans le travail, notamment dans le cadre de la recherche. En écho à l'œuvre de François Rouan, la question de la rencontre des matériaux, et de la trace laissée - parfois toujours visible - par le parcours de travail pourront être développées par les communications.

Axe 3 : Médiation(s) et réflexivité

Dans le cadre des doctoriales 2025, cet axe invite les doctorant.e.s à proposer des médiations culturelles originales autour des œuvres exposées au musée des Beaux-Arts de Lyon, notamment celles de François Rouan. La notion de tressage, centrale dans l'œuvre de l'artiste, est un prisme conceptuel et méthodologique pour penser la médiation in situ, tout en engageant une réflexion sur le processus de la recherche doctorale elle-même.

Les propositions doivent s'attacher à imaginer des dispositifs de médiation qui, au-delà de l'explication des œuvres, permettent au public de vivre une expérience immersive et réflexive dans l'espace muséal. Ces dispositifs, en dialogue direct avec les œuvres de Rouan, peuvent prendre diverses formes : performances, ateliers participatifs, récits interactifs ou encore dispositifs numériques. L'objectif est de créer des ponts entre l'art et le public, à travers des approches sensibles et créatives.

En écho à la pratique du tressage chez François Rouan, les doctorant.e.s sont également invité.e.s à interroger leur propre pratique de recherche comme un acte de tressage. Comment les différents fils de leur démarche – méthodologies, corpus, influences théoriques et expériences personnelles – s'entrelacent-ils pour donner forme à une réflexion singulière ? Quelles empreintes laissent ces croisements dans leur travail et leur identité de chercheur.se ?

Cet axe propose donc de penser la médiation culturelle comme un miroir de cette réflexivité : le regard porté sur l'œuvre et sur son public se nourrit du regard porté sur soi-même en tant que chercheur.se en devenir. Les propositions peuvent inclure une analyse critique des méthodologies employées ou une réflexion sur la manière dont le tressage des savoirs forge des connexions inédites entre art, science et société.

En somme, cet appel à contributions vise à conjuguer la médiation et la réflexivité dans une dynamique créative, où les œuvres du musée deviennent à la fois objets d'analyse in situ et leviers pour explorer la richesse des pratiques de recherche et de transmission. Les propositions pourront s'appuyer sur les œuvres de Rouan ou celles d'autres artistes exposées au musée des Beaux-Arts de Lyon.

Voici un lien renvoyant au site officiel de François Rouan et à ses œuvres, si vous souhaitez en savoir plus à propos de l'artiste : https://francoisrouan.net/?page_id=8&lang=fr. Pour connaître le détail des œuvres qui seront exposées, nous vous invitons à consulter le catalogue qui sera disponible en ligne, sur le site du musée, quelques temps avant le début de l'exposition.

*Les propositions de communication et de médiation sont à adresser par mail à l'adresse doctoriales3la2025@gmail.com avant le **vendredi 4 avril 2025**. Elles prendront la forme d'un résumé de **300 mots maximum**, accompagné d'une courte présentation bio- bibliographique. Une notification d'acceptation de participation sera communiquée autour de la mi-avril.*

Comité d'organisation

Adrien Bresson (Université Jean Monnet Saint-Étienne, HiSoMA)

Thibaut Cadiou (Université Lumière Lyon 2, LCE)
Clothilde Cazamajor (Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI)
Julia Mallet (Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI)
Lena Osty (Université Jean Moulin Lyon 3, IETT)
Soline Pestre (Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI)
Camille Rivoire (Université Jean Moulin Lyon 3, IETT)

1.4. Proposition de budget 2025 lors de la dernière réunion du Collège doctoral est en baisse par rapport à 2024, de 31279 € à 30240 €, soit une baisse de 3,3%. Il est rappelé que le budget est calculé sur une base qui n'a pas évolué, soit 12000 €, à laquelle s'ajoute une somme modulable en fonction des effectifs de la D1 à D5, soit 336 inscrit.es. Par comparaison, l'ED 483-Sciences Sociales accuse une baisse un peu plus importante de 4,6%, pour 372 inscriptions de la D1 à D5. Cette baisse budgétaire générale est de 1,8 % pour les écoles doctorales en SHS ; sur les 6 ED, seules 2 voient leur budget augmenter, SEG et EPIC, contrairement à SCSO, Droit, Philo et 3LA.

Les représentants des unités de recherche de Lyon 3, l'ÉNS de Lyon et l'UJM de Saint-Etienne dénoncent que la convention de reversement des sommes engagées par l'ED 3LA, entre leur établissement et Lyon 2 n'a toujours pas été signée, ce qui fait que la part 3LA des missions 2024 avancée par les laboratoires, n'a toujours pas été remboursée. Philippe Meunier qui a une séance de travail le 16 avril prochain avec Elisabeth Désiré, responsable du pôle financier de la DRED de Lyon 2, mais sans qu'on puisse lui imputer de tels retards, fera remonter les doléances

2. Formulaire du rapport des CSI 2025

2.1. Des changements ponctuels de la p. 1 du formulaire de 2024 téléchargeable sur le site, onglet « Parcours doctoral » : [https://3la.univ-lyon2.fr/s372\)pip.php?article121](https://3la.univ-lyon2.fr/s372)pip.php?article121) ou « Informations pratiques et textes réglementaires » : <https://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?article87>, sont proposés : ajout de la date limite du 15 septembre dans le texte introductif pour le dépôt par le/la doctorant.e du rapport sur ADUM ; ajout de « D1 » parmi les années en cours de doctorat ; correction de « SIGED » par « ADUM » concernant les interruptions de la thèse qui doivent être notifiées sur l'espace personnel du/de la doctorant.e de la plateforme ADUM.

2.2. Calendrier : lecture est faite du mail envoyé fin mai 2024 aux responsables des CSI dans chaque unité de recherche pour demander la constitution des nouveaux CSI ou avoir connaissance de changements des comités déjà constitués afin que l'ED procède à leur validation :

Chères, chers collègues,

Comme chaque année, je reviens vers vous à l'époque de la mise en place et de l'organisation des comités de suivi individuel de thèse que je vous remercie de prendre en charge. J'espère sincèrement que les choses seront nettement moins lourdes que par l'an passé puisque nous sommes censés reproduire la configuration des CSI déjà existants, ne restant à imaginer que ceux des D1 et ceux qui auraient été exceptionnellement amenés à être modifiés . Comme

chaque année, je vous demande donc, si vous ne l'avez pas encore fait, de bien vouloir m'envoyer la composition de vos comités afin que ceux-ci soient validés par le Conseil de l'ED 3LA, même *a posteriori*. Par ailleurs, je vous rappelle que les rapports des CSI pour l'année en cours 2023-2024 doivent être déposés sur la plateforme de stockage BUL à laquelle vous pouvez avoir accès en suivant le lien ci-dessous et en entrant le mot de passe indiqué (attention, pour des raisons de sécurité, il est différent de celui de l'an dernier) :

<https://bul.univ-lyon2.fr/index.php/s/FQvcQRM0vH8QFEz/authenticate>

Les CSI peuvent donc librement être organisés dans chaque laboratoire à partir du mois de juin et ce jusqu'au 15 septembre pour leur dépôt dans la BUL (pour l'unité de recherche) et sur ADUM (pour le/la doctorant.e).

3. Doctorat Recherche création

La parole est donnée à Claudia Palazzolo, représentante de l'ED 3LA de par ses compétences sur ce dossier et présente lors de la réunion organisée par la COMUE Lyon-Saint-Etienne le 29 janvier 2025. A ce titre elle fait le compte rendu des enjeux de cette rencontre inaugurée par Nathalie Dompnier.

Étaient représentés les établissements de l'UJM, Lyon 2, Lyon 3, ENSATT (École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre), ENSAL (École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon), ENSBA (École Nationale Supérieure des Beaux-Arts) Lyon. Pour des raisons d'agenda, la VP recherche de l'ÉNS n'a pu être présente.

Appellation : Doctorat par le projet / Recherche-Création ? avec une préférence pour la seconde appellation qui serait déclinée par mention.

Rappeler que ce type de doctorat existe en musique avec la mention Recherche et pratique.

Identifier les débouchés professionnels pour accréditation : enseigner en écoles d'art ou faire de la médiation culturelle.

Universitaires / artistes. « Acculturer les universitaires à la recherche-crédation » pour éviter tout clivage.

Problème financier : CDU et statut d'intermittent sont incompatibles, si l'on opte pour la solution d'un contrat doctoral fléché supplémentaire.

Label utilisé par Arts plastiques à l'UJM n'est pas jugé assez structurant car il ne présuppose pas une sélection en amont et manque de visibilité comme c'est le cas du doctorat en architecture sous l'angle de l'esthétique.

Les ouvrages de Mireille Losco sur la « Recherche en création » dans le cadre de RESCAM (Réseau interuniversitaire d'Ecoles doctorales en Création, Arts et Médias, depuis 2011) ont-ils été partagés ?

Voir le mail de Julie Sermon, directrice de Passage XX-XXI, adressé le 11 décembre 2024 à la direction de l'Ed 3LA sur le label « Recherche-crédation » ; elle y rappelle que les "labels" sont des dispositifs relativement informels, mis en place par un certain nombre d'écoles doctorales à défaut d'avoir pu créer une authentique mention de doctorat, comme à Montpellier :

<https://ed60.www.univ-montp3.fr/fr/label-recherche-cr%C3%A9ation>

ou à Rennes :

<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/quatre-exemples-theses-labellisees-recherche-creation>

ou à Paris 1

<https://ed-arts.pantheonsorbonne.fr/presentation/these-creation-recherche>

NB : une seconde réunion a eu lieu le jeudi 20 mars 2025 où les VP Recherche de l'UJM, Christelle Bahier-Porte, et de Lyon 2, Lydia Coudroy de Lille, ont réitéré leur volonté de créer la mention Recherche-crédation à la rentrée prochaine et de l'adosser à l'ED 3LA.

4. Auto-évaluation HCERES de la « formation doctorale »

Philippe Meunier insiste sur le fait que le bilan d'auto-évaluation de 3LA pour le HCERES ne concerne pas tant le seul périmètre de l'École doctorale que la formation doctorale dans son ensemble, soit une articulation serrée entre 3LA, les priorités thématiques des établissements et les 17 unités de recherche qui lui sont rattachées. A ce propos, sont lues quelques références de la trame qui doivent aider à la rédaction de ce bilan. Cette trame a été lue et commentée par la Direction de l'ED lors d'une réunion du jeudi 27 février. La rédaction des 4 « domaines » (à l'exclusion du 5^{ème} qui concerne le projet) a été répartie entre Lawrence Gasquet, Gilles Del Vecchio, Éric Bordas et Philippe Meunier. En raison de son arrivée récente à la direction adjointe pour Lyon 2, Claudia Palazzolo pourra relire l'ensemble de la narration de façon distanciée.

*DOMAINE 1 : LA POLITIQUE DE LA **FORMATION DOCTORALE** MENÉE DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE DOCTORALE*

***Référence 1** : La formation doctorale* élaborée et mise en œuvre dans le périmètre de l'école doctorale est cohérente avec le positionnement et la stratégie de l'établissement.*

*Le périmètre de l'école doctorale, duquel relève la formation doctorale, couvre un ou plusieurs domaines scientifiques déclinés chacun en une ou plusieurs spécialités de doctorat et **adosés aux axes scientifiques d'unités de recherche de qualité et reconnues, qui lui sont rattachées.***

La formation doctorale intègre de façon coordonnée masters, formation(s) doctorale(s) et unité(s) de recherche.

La formation doctorale intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité* dans sa finalité et dans son contenu*

La formation doctorale intègre les enjeux de la transition écologique, qui irriguent la posture et les travaux de recherche des doctorants, en cohérence avec le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

***Référence 2** : La structuration de la formation doctorale est cohérente avec l'organisation de l'établissement et représente une valeur ajoutée pour ses partenariats*

L'école doctorale assure, dans son périmètre et avec les unités de recherche qui lui sont rattachées, la mise en œuvre de la formation doctorale. Elle se coordonne dans cette mission avec les autres écoles doctorales, avec les composantes et, le cas échéant, avec le collège doctoral de l'établissement

Référence 3 : La formation doctorale inclut une formation à et par la recherche, qui contribue à l'élaboration des travaux de recherche des doctorants.

*La formation par la recherche des doctorants s'appuie sur leur participation, pendant et après la thèse, **aux activités et à la production scientifiques de leur unité de recherche de rattachement.***

Pour cette raison, il est demandé aux représentants présents des unités de recherches de faire remonter rapidement le descriptif succinct d'un séminaire de leur choix, représentatif de l'intégration et de la participation des doctorantes et doctorants, qui pourra servir d'exemple concret de cette interaction exigée par le HCERES quant à ladite formation doctorale.

5. Avenir des formations transversales organisées par 3LA

L'explosion du coût horaire de la formation oblige l'Ecole doctorale à repenser ses formations afin de sauver son budget dont il est rappelé que la plus grande partie est consacrée aux missions des doctorantes et doctorants. Pascale Brillet-Dubois propose de faire rouler les formations habituelles sur 3 ans, durée d'un CDU, deux par deux voire trois par trois, en fonction du nombre de formations qui peuvent être financées en même temps par an, ce qui pourrait être conjugué à une baisse du nombre d'heures et à un partage financier de la formation avec une autre Ecole doctorale, comme c'est le cas actuellement pour SCICOM dont les 21 heures sont partagées financièrement avec EPIC. Philippe Meunier se concertera avec Isabelle Garcin-Marrou et Bruno Milly.

D'autres possibilités sont envisagées comme celles proposées par des collègues de l'UJM et de Lyon 2 dont l'intérêt outre leur aspect novateur, formateur et professionnalisant, est d'être à moindre coût pour l'ED 3LA.

5.1. Voir projet de l'Institut ARTS d'une formation transversale « Le canon sur les planches ».

*« Le canon sur les planches » vise à interroger les œuvres du patrimoine dans le **double éclairage offert par leurs mises en scène contemporaines et par l'actualité de la recherche.** Cette approche méthodologique singulière permet, en particulier, de s'interroger sur la contemporanéité des œuvres anciennes et de réfléchir aux formes et aux significations de l'actualisation de ces œuvres canoniques. Pour mener à bien ce projet qui réfléchit à la convergence entre **recherche et création, entre savoirs et pratiques académiques et théâtrales,** il est fécond d'associer des **chercheurs et des praticiens** afin de discuter des interprétations savantes et artistiques d'une œuvre appartenant au canon, français ou étranger, à l'occasion de sa mise en scène. Quatre éditions ont déjà eu lieu sous l'égide de l'Institut ARTS associant l'IHRIM et la **Comédie de Saint-Étienne** [<https://arts.univ-st-etienne.fr/recherche/axe-2-habiter-fonder-imaginer/#le-canon-sur-les-planches>].*

*Aujourd'hui, nous souhaiterions développer ce dispositif en le rendant accessible à un plus large public étudiant et en mobilisant un nouveau partenaire, **l'Opéra de Lyon.** La convergence entre ces deux lieux majeurs, à l'échelle régionale et nationale, de création et de production du spectacle vivant, la Comédie et l'Opéra, tient notamment à leur attachement à articuler l'époque contemporaine et les siècles passés,*

les œuvres originales et les pièces du répertoire. Avec le concours des directeurs des deux institutions, on se propose de choisir dans la programmation de l'une et l'autre une œuvre du répertoire et d'organiser

une rencontre pour chacune associant celles et ceux qui ont œuvré à la création du spectacle et des chercheurs spécialistes du champ artistique (littératures, musique, théâtre, scénographie etc.).

La nature même des productions artistiques choisies garantit la transversalité de la formation car les arts mobilisés sont nombreux : la littérature bien sûr, française ou étrangère selon le texte de la pièce et du livret, la musique, le théâtre, mais aussi la diction, la scénographie et plus largement les arts du spectacle.

On prévoit deux rencontres annuelles de deux heures environ sur le lieu du spectacle. Ces rencontres sont préparées chacune par une séance en visioconférence d'une heure environ avec un.e enseignant.e-chercheur.e spécialisé.e (responsables envisagées : Catherine Nicolas pour l'Opéra de Lyon, Zoé Schweitzer pour la Comédie de Saint-Étienne).

Organisation

Volume horaire total de la formation : 6 heures (2x3h)

Assiduité obligatoire

Évaluation [sous réserve de demande de l'ED] : compte rendu écrit ou audio des rencontres.

Coût de la formation [financement en cours de recherche] : achat des billets de spectacle pour les doctorant.es ; charge aux doctorant.es de se rendre aux spectacles et aux rencontres par leurs propres moyens. Le coût d'un billet à la Comédie est de 12€, à l'opéra entre 30 et 40€,

Valorisation : enregistrement audio de la rencontre et publication de celui-ci sur le site de l'Institut ARTS et des partenaires.

Calendrier : plutôt au deuxième semestre universitaire

Porteur

*Ce projet de formation est porté par l'Institut ARTS, qui fédère dans un consortium plusieurs partenaires (Université Jean Monnet, écoles culture de l'enseignement supérieur du site Lyon – Saint-Étienne et institutions culturelles) afin de développer **une dynamique de recherche et de formation** autour des arts et des questions sociétales, territoriales, éthiques et politiques qu'ils soulèvent, à leur manière propre, éclairés par une approche historique et épistémologique. Il s'inscrit pleinement dans le projet scientifique de l'Institut qui s'attache à l'articulation entre la recherche et la création et promeut une approche pluridisciplinaire et diachronique des œuvres et encourage la rencontre entre des étudiant.es de différents champs disciplinaires.*

5.2. Voir proposition de Marie-Jeanne Zenetti de Passages XX-XXI :

Dans le cadre du projet IUF que je pilote, Rémi Fontanel (Pr Cinéma), Julie Noirot (mcf Photographie), Julie Sermon (Pr Théâtre) et moi-même envisageons de monter, au sein du laboratoire Passages, une formation pluridisciplinaire à la recherche à destination des doctorant.es travaillant sur l'œuvre d'artistes contemporains. Il s'agirait ainsi de les former aux enjeux éthiques, méthodologiques et épistémologiques qu'implique le fait de travailler avec la parole d'artistes vivant.es. Cette formation, qui



ÉCOLE
DOCTORALE

484

3LA
LETTRES
LANGUES
LINGUISTIQUE
ARTS
UNIVERSITÉ DE LYON

pourrait dans les années à venir être ouverte à des doctorant.es d'autres laboratoires du site, serait financée sur le budget IUF.

Philippe Meunier a rencontré Marie-Jeanne Zenetti à la demande de cette dernière, le 27 mars dernier. Il l'a invitée à la prochaine réunion du Conseil pour qu'elle présente de façon plus circonstanciée cette formation non seulement à l'entretien avec des artistes contemporains qui ne correspond pas méthodologiquement à l'entretien semi-directif pratiqué en sociologie, mais aussi à l'enregistrement de podcasts.

6. Questions diverses

6.1. Calendrier de la campagne 2025 des contrats doctoraux sur contingent d'établissement est fixé de la façon suivante : début le 5 mai à 9h jusqu'au 16 juin 14 h, date limite pour le dépôt du dossier. Cela implique que pour les étudiants inscrits en Master 2 en 2024-2025, la soutenance du mémoire doit avoir lieu au plus tard le vendredi 14 juin pour transmission de la note dans le dossier le lundi 16 juin avant 14 h. Le calendrier fait l'objet de la dernière brève d'actualité (n°470) depuis le 22 mars dernier.

6.2. Appel à candidature à la direction de l'Ecole doctorale : parce qu'un lancement officiel par la DAJIM de Lyon 2 n'est finalement pas nécessaire selon la VP recherche de Lyon 2, un courrier va être prochainement transmis aux directrices et directeurs des unités de recherche pour qu'elles/ils le diffusent auprès de leurs collègues professeur.es.

6.3. La prochaine réunion du Conseil est fixée au **27 mai 2025 à 14h**. La salle sera précisée ultérieurement.

La séance est levée à 17h30.

CR relu par Gilles Del Vecchio

Ecole Doctorale 3LA
Lettres - Langues - Linguistique - Arts

Le Directeur
Philippe MEUNIER



